



# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 1 / 10

IL

### Fiche de données de sécurité

#### SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. étiquette d'un produit

Nom **MOULE LIQUIDE 5 SHORE B**  
Nom chimique et synonymes **Catalyseur**

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description/Utilisation **Catalyseur pour caoutchoucs de silicone.**

##### 1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise **RESIN PRO S.R.L.**  
Adresse **VIA 25 AVRIL ZI SNC**  
Localité et État **19021 ARCOLA (SP) ITALIE**  
tél. **+39 0187 955108**

e-mail de la personne compétente,  
responsable de la fiche de données de sécurité [info@resinpro.it](mailto:info@resinpro.it)

##### 1.4. Numéro d'urgence

Pour des informations urgentes, veuillez contacter

**Centre Antipoison de Pavie 0382 24444 (CAV IRCCS Fondazione Maugeri - Pavie)**  
**Centre Antipoison de Milan 02 66101029 (Hôpital CAV Niguarda Ca' Granda - Milan)**  
**Centre Antipoison de Bergame 800 883300 (CAV Ospedali Riuniti - Bergame)**  
**Centre Antipoison de Florence 055 7947819 (Hôpital CAV Careggi - Florence)**  
**Centre Antipoison de Rome 06 3054343 (CAV Policlinico Gemelli - Rome)**  
**Centre Antipoison de Rome 06 49978000 (CAV Policlinico Umberto I - Rome)**

#### SECTION 2. Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux conformément aux dispositions du règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et modifications et ajustements ultérieurs). Le produit nécessite donc une fiche de données de sécurité conforme aux dispositions du règlement (CE) 1907/2006 et modifications ultérieures.

Toute information complémentaire concernant les risques pour la santé et/ou l'environnement est rapportée dans les rubriques. 11 et 12 de cette fiche.

Classification des dangers et indications :

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité pour la reproduction, catégorie 2	H361d	Soupçonné de nuire à l'enfant à naître.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie 2	H373	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une grave irritation des yeux.
Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage des dangers conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et ajustements ultérieurs.

Pictogrammes de danger :



EPY 9.4.7 - FDS 1004.7



**RESIN PRO S.R.L.**  
**LIQUID MOLD 5 SHORE B**

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 2 / 10

IL

## SECTION 2. Identification des dangers ... / >>

Avertissements: Attention

Mentions de danger :

<b>H226</b>	Liquide et vapeur inflammables.
<b>H361d</b>	Soupçonné de nuire à l'enfant à naître.
<b>H373</b>	Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.
<b>H319</b>	Provoque une grave irritation des yeux.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de précaution :

<b>P201</b>	Obtenir des instructions spécifiques avant utilisation.
<b>P210</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
<b>P280</b>	Portez des gants/vêtements de protection et protégez vos yeux/visage.
<b>P308+P313</b>	EN CAS d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
<b>P370+P378</b>	En cas d'incendie : utiliser . . . éteindre.

Contient: NÉODÉCANOATE DE DIMÉTHYLE D'ÉTAIN

## 2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB dans des pourcentages supérieurs à 0,1 %.

## SECTION 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Informations non pertinentes

### 3.2. Les

mélanges

contienn

ent :

Identification	X = Conc. %	Classification 1272/2008 (CLP)
<b>Orthosilicate de tétrapropyle</b>		
CAS 682-01-9	$19 \leq x < 29$	Irritation des yeux. 2 H319, Irrit cutanée. 2H315
IL Y A 211-659-0		
INDICE		
<b>SILICATE D'ÉTHYLE</b>		
CAS 78-10-4	$10 \leq x < 20$	Flam. Liq. 3 H226, toxicité aiguë. 4 H332, Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335
IL Y A 201-083-8		
INDICE 014-005-00-0		
<b>NÉODÉCANOATE DE DIMÉTHYLE D'ÉTAIN</b>		
CAS 68928-76-7	$5 \leq x < 10$	Repr. 2 H361d, toxicité aiguë. 4 H302, STOT RE 1 H372, Aquatic Chronic 4 H413
IL Y A 273-028-6		
INDICE		

Le texte complet des indications de danger (H) est présenté dans la section 16 de la fiche.

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

YEUX : Retirez toutes les lentilles de contact. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant grand les paupières. Consultez un médecin si le problème persiste.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION : déplacer le sujet à l'air frais. Si la respiration est difficile, appelez immédiatement un médecin.

INGESTION : Consulter immédiatement un médecin. Faites vomir uniquement lorsque votre médecin vous le conseille. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient et sauf autorisation du médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'existe aucune information spécifique sur les symptômes et les effets provoqués par le produit.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires



# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 3 / 10

IL

Information non disponible

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Lutte contre les incendies

##### MOYENS D'EXTINCTION ADAPTÉS

Les moyens d'extinction sont : dioxyde de carbone, mousse, poudre chimique. Pour les fuites de produit et les déversements qui ne se sont pas enflammés, de l'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger ceux qui tentent d'arrêter la fuite.

##### DES MOYENS D'EXTINCTION INADAPTÉS

N'utilisez pas de jets d'eau. L'eau n'est pas efficace pour éteindre les incendies, mais elle peut être utilisée pour refroidir des conteneurs fermés exposés aux flammes, évitant ainsi les éclats et les explosions.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### DANGERS DUS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Une surpression peut être créée dans les conteneurs exposés au feu avec risque d'explosion. Évitez de respirer les produits de combustion.

#### 5.3. Recommandations pour les pompiers

##### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients avec des jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour la santé. Portez toujours un équipement complet de protection contre l'incendie. Recueillir les eaux d'extinction qui ne doivent pas être rejetées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie conformément à la réglementation en vigueur.

##### ÉQUIPEMENT

Vêtements normaux de lutte contre l'incendie, tels qu'un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert (EN 137), une combinaison ignifuge (EN469), des gants ignifuges (EN 659) et des bottes de pompier (HO A29 ou A30).

### SECTION 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Arrêtez la fuite s'il n'y a aucun danger.

Porter un équipement de protection approprié (y compris l'équipement de protection individuelle mentionné à la section 8 de la fiche de données de sécurité) pour éviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications sont valables aussi bien pour les travailleurs que pour les interventions d'urgence.

Éloignez les personnes non équipées. Éliminez toute source d'inflammation (cigarettes, flammes, étincelles, etc.) ou de chaleur de la zone où la fuite s'est produite.

#### 6.2. Précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines.

#### 6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Aspirer le produit déversé dans un récipient adapté. Si le produit est inflammable, utilisez un équipement antidéflagrant. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser avec le produit en vérifiant la section 10. Absorber le reste avec un matériau absorbant inerte. Assurer une ventilation suffisante de la zone affectée par la fuite. L'élimination du matériel contaminé doit être effectuée conformément aux dispositions du point 13.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Toute information concernant la protection individuelle et l'élimination est rapportée dans les sections 8 et 13.

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues, ne pas fumer et ne pas utiliser d'allumettes ou de briquets. Sans ventilation adéquate, les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et s'enflammer même à distance, si elles sont déclenchées, avec un risque de retour de flamme. Évitez l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Retirez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Éviter de disperser le produit dans l'environnement.

#### 7.2. Conditions pour le stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 4 / 10

IL

### SECTION 7. Manipulation et stockage

... / >>

Conserver uniquement dans le contenant d'origine. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, des flammes nues, des étincelles et de toute autre source d'inflammation. Entreposer les contenants à l'écart de tout matériau incompatible, en vérifiant la section 10.

#### 7.3. Utilisations finales spécifiques

Information non disponible

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Gars	L'état	VME/8h		VLE/15min	
		mg/m3	ppm	mg/m3	ppm



# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page n.  
5 / 10

IL

de la législation sur la protection de l'environnement.

### SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	incolore
Odeur	étranger
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion ou de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	$23 \leq T \leq 60$ °C
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité des solides et des gaz	Pas disponible
Limite inflammabilité inférieure	Pas disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité	Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas disponible
La pression de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	15 mPa*sa 25°C
Propriétés explosives	Pas disponible
Propriétés oxydantes	Pas disponible

#### 9.2. Plus d'information

solubilité dans l'eau réactif

### SECTION 10. Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Il n'y a pas de danger particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de

stockage. Orthosilicate de tétrapropyle  
Stable à température ambiante.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs

avec l'air. Orthosilicate de tétrapropyle  
Le produit réagit lentement avec l'eau en développant du propanol.

#### 10.4. Conditions à éviter

Évitez la surchauffe. Évitez l'accumulation de charges électrostatiques. Évitez toute source d'inflammation.

#### 10.5. Matériaux incompatibles

Orthosilicate de tétrapropyle  
Agents oxydants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En raison de la décomposition thermique ou en cas d'incendie, des gaz et vapeurs potentiellement nocifs pour la santé peuvent être libérés.



**RESIN PRO S.R.L.**  
**LIQUID MOLD 5 SHORE B**

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 6 / 10

IL

**SECTION 11. Informations toxicologiques**

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit lui-même, les éventuels risques sanitaires du produit ont été évalués sur la base des propriétés des substances contenues, selon les critères établis par la législation de référence pour la classification.

Tenez donc compte de la concentration des différentes substances dangereuses éventuellement mentionnées dans la section. 3, pour évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au produit.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### NÉODÉCANOATE DE DIMÉTHYLE D'ÉTAIN.

##### Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres

informations Informations non disponibles

##### Informations sur les voies d'exposition

probables Information non disponible

##### Effets immédiats, différés et chroniques résultant d'une exposition à court et à long terme.

Information non disponible.

##### Effets interactifs

Information non disponible

##### TOXICITÉ AIGUË

CL50 (Inhalation) du mélange :	> 20mg/l
DL50 (Orale) du mélange :	>2000mg/kg
DL50 (Dermique) du mélange :	Pas classé (aucun composant pertinent)

#### NÉODÉCANOATE DE DIMÉTHYLE D'ÉTAIN

DL50 (orale)	> 894 mg/kg rat
DL50 (cutanée)	> 2000 mg/kg rat

##### CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE

Provoque une irritation cutanée

##### LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION DES YEUX

Provoque une sévère irritation des yeux.

Il ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

##### MUTAGÉNICITÉ SUR CELLULES GERMINALES

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

##### CANCÉROGÉNÉCITÉ

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de

##### danger TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Soupçonné d'avoir porté atteinte à l'enfant à naître

##### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION UNIQUE

Il ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

##### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE





# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 7 / 10

IL

### SECTION 11. Informations toxicologiques ... / >>

Peut causer des dommages aux organes

DANGER EN CAS D'ASPIRATION

Il ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

### SECTION 12. Informations écologiques

Aucune donnée spécifique n'étant disponible sur la préparation, utiliser selon les bonnes pratiques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement. Eviter de disperser le produit dans le sol ou les cours d'eau. Avertir les autorités compétentes si le produit a atteint les cours d'eau ou s'il a contaminé le sol ou la végétation. Prendre des mesures pour minimiser les effets sur l'aquifère.

#### 12.1. Toxicité

Critères sur les propriétés écotoxicologiques : voir section 15

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

SILICATE D'ÉTHYLE  
solubilité dans l'eau 1000 - 10000 mg/l  
Rapidement dégradable

#### 12.3. Potentiel bioaccumulatif

SILICATE D'ÉTHYLE  
Coefficient de partage : n-octanol/eau 3.18  
FBC 3.16

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Information non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB dans des pourcentages supérieurs à 0,1 %.

#### 12.6. Autres effets indésirables

Orthosilicate de tétrapropyle  
Il s'hydrolyse lentement au contact de H<sub>2</sub>O.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réutiliser si possible. Les résidus de produits doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. La dangerosité des déchets contenant en partie ce produit doit être évaluée sur la base des dispositions législatives en vigueur.

L'élimination doit être confiée à une entreprise habilitée à gérer les déchets, dans le respect de la réglementation nationale et éventuellement locale.

Le transport de déchets peut être soumis à l'ADR.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être envoyés pour valorisation ou élimination conformément à la réglementation nationale en matière de gestion des déchets.

### SECTION 14. Informations sur le transport

#### 14.1. Numéro ONU

ADR/RID, IMDG, IATA : 1292

#### 14.2. Nom d'expédition de l'ONU

ADR/RID : SILICATE INSOLUTION TÉTRAÉTHYLE  
IMDG : SOLUTION DE SILICATE DE  
TÉTRAÉTHYLE  
IATA : SOLUTION DE SILICATE DE TÉTRAÉTHYLE



# RESIN PRO S.R.L.

## LIQUID MOLD 5 SHORE B

Revue n.10

L  
Date de révision  
20/12/2017 Imprimé le  
22/01/2018 Page n. 8 / 10

### SECTION 14. Informations sur le transport

#### 14.3. Classes de danger pour le transport

ADR/RID : Classe:3 Étiquette : 3



IMDG : Classe:3 Étiquette : 3



IATA : Classe:3 Étiquette : 3



#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID, IMDG, IATA : III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID : NON

IMDG : NON

IATA : NON

#### 14.6. Précautions particulières pour les utilisateurs

ADR/RID : HIN -Kemler : 30 Quantités limitées : 5 L  
(D/E) Disposition spéciale : -IMDG : SME : FE, SD Montant Limité : 5 L  
IATA : Cargaison:Passer.: Montant maximale : 60 L  
Instructions spéciales: -

Code restriction dans le tunnel :

Montant maximale : 220 L  
InstructionsEmballage:366  
InstructionsEmballage:355

#### 14.7. Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL et le Code IBC

Informations non pertinentes

### SECTION 15. Informations réglementaires

**15.1. Lois et réglementations en matière de santé, de sécurité et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange**

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE : P5c

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006

Produit  
Indiquer 3- 40

Substances figurant sur la liste candidate (article 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC dans des pourcentages supérieurs à 0,1 %.

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances soumises aux exigences de notification d'exportation Reg. (CE) 649/2012 :

Aucun

Substances soumises à la Convention de Rotterdam :

Aucun

Substances soumises à la Convention de Stockholm :

Aucun

Contrôles sanitaires

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à une surveillance sanitaire effectuée conformément aux dispositions de l'art. 41 du décret législatif 81 du 9 avril 2008, à moins que le risque pour la sécurité et la santé du travailleur ait été évalué comme non pertinent, conformément aux dispositions de l'art. 224, paragraphe 2.



**RESIN PRO S.R.L.**  
**LIQUID MOLD 5 SHORE B**

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 9/10

IL

**SECTION 15. Informations réglementaires** ... / >>

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été élaborée pour le mélange et les substances qu'il contient.

**SECTION 16. Autres informations**



**RESIN PRO S.R.L.**  
**LIQUID MOLD 5 SHORE B**

Revue n.10  
Date de révision 20/12/2017  
Imprimé le 22/01/2018 Page  
n. 10/10

IL

## SECTION 16. Autres informations... / >>

- 9. Règlement (UE) 605/2014 du Parlement européen (VI Atp. CLP)
- 10. Règlement (UE) 2015/1221 du Parlement européen (VII Atp. CLP)
- 11. Règlement (UE) 2016/918 du Parlement européen (VIII Atp. CLP)

- L'indice Merck. - 10ème édition
- Manipulation de la sécurité chimique
- INRS - Fiche Toxicologique
- Patty - Hygiène Industrielle et Toxicologie
- NI Sax - Propriétés dangereuses des matériaux industriels-7, édition 1989
- Site IFA GESTIS
- Site Web de l'Agence ECHA
- Base de données de modèles FDS de substances chimiques - Ministère de la Santé et Istituto Superiore di Sanità

### Remarque à l'utilisateur :

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière version.

L'utilisateur doit s'assurer de l'adéquation et de l'exhaustivité des informations par rapport à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété spécifique du produit.

L'utilisation du produit ne relevant pas de notre contrôle direct, il appartient à l'utilisateur de respecter sous sa propre responsabilité les lois et réglementations en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'utilisation inappropriée.

Fournir une formation adéquate au personnel responsable de l'utilisation des produits chimiques.

### Modifications par rapport à la révision précédente

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes :

01 / 02 / 03 / 04 / 06 / 08 / 09 / 10 / 11 / 12 / 14 / 15.

Les TLV variaient dans la section 8.1 pour les pays suivants :

POL,